

## Vous êtes salarié(e) ou demandeur(se) d'emploi



### Vous voulez reprendre des études pour devenir enseignant(e) ?

- 1 - Renseignez-vous d'abord sur les différents types de concours (externes, internes, troisièmes concours)
- 2 - Consultez ensuite les formations que vous propose l'INSPÉ
- 3 - Enfin, prenez contact avec le Service de Formation Continue Universitaire (SFCU) : [sfcu@u-picardie.fr](mailto:sfcu@u-picardie.fr)

### 1 - A quel(s) concours pouvez-vous prétendre ?

---

**Les concours externes** sont ouverts aux personnes inscrites en M1 ou titulaires d'un titre ou diplôme équivalent à un Bac+5.

**Les concours internes** s'adressent aux **agents titulaires ou non titulaires de la fonction publique** justifiant d'un titre ou diplôme sanctionnant un **Bac+3** et de **3 années d'exercice** (agents titulaires ou non titulaires de l'une des trois fonctions publiques, agents non titulaires ayant exercé dans les établissements d'enseignement publics ou privés sous contrat, assistants d'éducation, maîtres d'internat ou surveillants d'externat dans les établissements d'enseignement publics...).

**Le troisième concours** est accessible, **sans condition de diplôme**, à toute personne justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins **cinq ans dans le cadre d'un contrat de droit privé**.

### 2 - Quelle formation choisir à l'INSPÉ ?

---

**le Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation)** qui permet de valider un Bac+5

**l'Attestation Universitaire d'Enseignement Complémentaire (AUEC)** pour préparer en 1 an en présentiel et à distance le CRPE ou le CAPEPS si vous pouvez déjà y prétendre

### 3 - Quelle démarche suivre ?

---

**Salarié(e) ou demandeur(se) d'emploi**, vous souhaitez faire financer votre formation et/ou devrez justifier de votre présence en cours ? **Vous relevez du régime de la formation continue.**

Vous devez **impérativement et sans attendre** reprendre contact avec le **Service de Formation Continue Universitaire (SFCU)** : [sfcu@u-picardie.fr](mailto:sfcu@u-picardie.fr)

Vous serez informé(e) des éventuelles possibilités de financement qui s'offrent à vous.

Même si vous dépendez de la formation continue, vous devrez **candidater en Master MEEF ou en AUEC en suivant la procédure classique.**

les campagnes d'admissions

pendant